

# **LISTE DES DOCUMENTS RÉFÉRENCÉS**

## **👁️ PIÈCE B : Pièces administratives**

- Délibération portant prescription de la révision de la carte communale et désignation du cabinet d'urbanisme
- Décision portant désignation d'un commissaire enquêteur
- Arrêté soumettant le projet de révision de la carte communale à enquête publique

## **👁️ PIÈCE C : Avis des Personnes Publiques Associées**

- Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais
- Centre Régional de la propriété forestière
- Mission Régionale d'autorité environnementale de la région Occitanie
- Chambre des Métiers et de l'artisanat
- Département de l'Aude
- Mairie de Castelnaudary

## **👁️ PIÈCE D : Affichage et publicité**

- Avis d'enquête
- Erratum « Note à l'attention du public »
- Coupure presse « L'Indépendant » du 12 février et du 4 mars 2021
- Coupure presse « Midi Libre » du 12 février et du 4 mars 2021
- Affichage « Avis d'enquête publique »

## **👁️ PIÈCE E : Rapport de présentation**

## **👁️ PIÈCE F : Evaluation environnementale et rapport non technique**

## **👁️ PIÈCE G : Plan avant et après**

## **👁️ PIÈCE H : Registre**

## **👁️ PIÈCE I : Annexes**

- Répertoire des servitudes radioélectriques
- Arrêté préfectoral n° DREAL-2018-11-036 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la Commune de Fendeille
- Courrier TEREGA
- Courrier RTE
- Plaquette RTE